

le vœu de voir se multiplier des recherches semblables, suggérant par exemple l'opportunité d'une analyse à mener sur les stratégies matrimoniales des deux communautés, celle chrétienne et celle juive¹¹. Il s'associe à MM. Coulet et Shatzmiller pour souhaiter la publication prochaine de ce travail sérieux.

Danièle IANCU-AGOU.

LE ROYALISME MERIDIONAL A LA FIN DU XIX^e SIECLE ET AU DEBUT DU XX^e SIECLE

Complexe dans sa structure sociologique, mobile dans sa doctrine et son expression politique, le mouvement royaliste de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle n'a pas été l'objet d'une étude approfondie sur le plan local. Il revenait à M. Gérard Gaudin d'en présenter la richesse et l'intérêt dans une thèse d'Etat sur *Le royalisme dans les Bouches-du-Rhône de 1876 à 1927, de la fidélité à l'idéologie*, soutenue le 15 septembre 1978 devant MM. les professeurs Jacques Gadille, Maurice Gontard, Pierre Guiral, René Rémond président et Emile Témine.

Dans une présentation liminaire, M. Gaudin précise les cadres de son travail, cadres qu'il n'a pas craint de dépasser en abordant les départements limitrophes du Vaucluse, du Gard, de l'Hérault et en s'efforçant de cerner au-delà du royalisme la notion de blanc du Midi. Les deux aspects ne se recouvrent plus après la mort du comte de Chambord. Avec la branche d'Orléans, il devient possible d'être royaliste sans être blanc, comme de rester blanc en ayant cessé d'être royaliste à l'exemple de Mistral et d'un certain nombre de félibres. L'étude s'étend de 1876 à 1927, soit des dernières élections où les royalistes présentent des candidats sous leur étiquette à la condamnation de l'Action française par l'Eglise, mesure qui n'a rien arrêté mais a fortement marqué les esprits.

Aux sources publiques locales, notamment les archives départementales dont les séries M⁶ et V ont apporté de nombreux renseignements sur les cercles et les sociétés, sur les rapports entre royalistes et catholicisme, M. Gaudin a joint les archives nationales, la presse, les archives privées des familles Foresta, Sabran et Fournier, enfin des témoignages personnels qui sont indispensables à la connaissance d'un milieu.

11. Un sondage rapide a permis à M. Wernham de constater que les familles juives étaient plus nombreuses que les familles chrétiennes au moment où les parents testaient : l'explication semble résider dans le fait que les filles chrétiennes après avoir été dotées, étaient plus souvent exclues des testaments que les filles juives. Doit-on impliquer la plus grande aisance des familles juives ?

De cette documentation se dégagent un déclin et une transformation du mouvement royaliste au cours de la période étudiée. Déclin perceptible avec l'échec des restaurations, la baisse de l'encadrement cléricel et un certain éloignement de l'Eglise, l'attitude équivoque des notables qui préfèrent souvent l'ordre et la tranquillité à la défense de la cause monarchique. Néanmoins, le royalisme n'est pas mort à la fin du XIX^e siècle : il subsiste de solides noyaux et on espère encore l'emporter en jouant la carte électorale en 1885. Dans les années suivantes, une transformation s'opère à travers la poussée du néo-royalisme maurrassien qui apporte un souffle nouveau, mais dépasse le cadre du strict royalisme par l'introduction de thèmes nationaliste et régionaliste. Après 1927, c'est enfin la tentation fasciste devant l'incompréhension de l'Eglise et la doctrine d'action directe.



M. Témime souligne l'intérêt de ce travail, d'une recherche longue et considérable. Une utilisation très remarquable a été faite des archives privées qui ont permis une description modèle du milieu et ont fourni dans la première partie de la thèse deux cents pages d'une réussite presque parfaite. M. Gaudin aborde ce groupe social avec sympathie, il sait en pénétrer et en démonter la structure. Si M. Témime doute que 1927 soit la meilleur limite chronologique de l'étude, s'il déplore que l'impossibilité d'accéder aux archives de l'Enregistrement n'ait pas permis d'évaluer les fortunes ni de montrer la puissance réelle des notables royalistes, il pense que le cadre départemental doit être élargi, comme M. Gaudin en a d'ailleurs eu conscience.

A ce propos, interroge M. Témime, existe-t-il un milieu cohérent des blancs du Midi et quelles en sont les limites géographiques ? Il y a bien un ensemble du Sud-Est, précise M. Gaudin, qui associe à la Provence des Bouches-du-Rhône et du Var le Vaucluse, la partie orientale du Languedoc, la Cévenne catholique et le Vivarais, voire même Lyon pour certaines personnalités. Et les blancs du Midi recourent-ils l'Action française ? Non, les deux tendances ne se confondent pas. Ainsi les Bergasse qui sont des membres représentatifs du milieu blanc n'adhèrent pas à l'Action française, ni les Fabre qui refusent de s'engager directement. En général, une partie de l'aristocratie et de la bourgeoisie traditionnelle a manifesté de la réserve devant le nouveau royalisme, tandis que ce qui restait d'éléments populaires y a participé, sans toujours bien saisir, car l'*Action Française Quotidienne* est une feuille intellectuelle, difficile à lire.



A son tour, M. Guiral rend hommage à cette étude lentement et soigneusement préparée, d'un style clair, aisé, d'une parfaite honnêteté. M. Gaudin a su tirer parti des Mémoires et des romanciers ; il a consacré d'excellentes pages à la sociologie de ce mouvement, à ses rapports avec le catholicisme, à l'anti-

sémitisme et à l'antiprotestantisme. M. Guiral a été particulièrement sensible à ce qui touche le prophétisme, l'un des traits les plus remarquables du milieu royaliste au début de la période étudiée.

Peut-être aurait-il fallu mieux rattacher la gestion de *la Gazette du Midi* à celle d'autres journaux royalistes. La presse légitimiste est en général une presse mal gérée, une presse obérée, malgré des collaborateurs de talent. Cela tient à ce qu'elle ne s'intéresse pas suffisamment à l'actualité, ni à ce qui attire le gros public ; de là son manque de portée. De même, il eût été souhaitable de mieux systématiser l'influence maurrassienne. Maurras qui s'inspire de Renan, de Taine et de Comte, n'apporte pas une véritable idéologie, mais plutôt un ton. On a été sensible ou allergique à sa violence, ce qui explique les attitudes à son égard. Ces légères réserves énoncées, il est à souhaiter qu'une étude aussi riche soit publiée dans les plus brefs délais.



Pour M. Gadille, de l'Université de Lyon III, cette thèse élargit la connaissance d'un phénomène politique et social. M. Gaudin a le mérite d'avoir posé une problématique, celle qui conduit de la fidélité à l'idéologie, c'est-à-dire du légitimisme à la pensée maurrassienne, d'un prince à un principe. Avec un sens de l'histoire sociale très sûr, l'auteur caractérise une sensibilité ; il fait revivre un milieu, campe d'extraordinaires figures de royalistes, tels le vieux marquis de Foresta ou, à la seconde génération vers 1900, Jean de Sabran-Pontevès. Il propose aussi une intéressante géographie politique en isolant la Vendée provençale et les différents quartiers de Marseille. Le légitimisme est à forte base rurale mais, se demande M. Gadille, ce monde paysan est-il en liaison avec le petit peuple monarchiste urbain, celui des portefaix par exemple ? Pas pour la Vendée provençale, précise M. Gaudin, mais davantage à la périphérie des villes. En fait, la transition s'opère par les notables.

Sur le plan religieux, M. Gadille estime plus discutable de lier le sentiment populaire monarchique à une pratique confessionnelle, de mettre en rapport déclin politique et déchristianisation. Ce point aurait dû être éclairé par une étude de sociologie religieuse. De plus, 1876 ne lui semble pas la meilleure date pour débiter : 1870 et les lendemains du désastre national de Sedan auraient peut-être mieux fait comprendre le patriotisme royaliste, ses sources et ses racines. Enfin en rattachant davantage ses travaux à l'histoire générale, en effectuant une comparaison plus poussée avec l'Ouest de la France, l'auteur aurait sans doute mieux dégagé les liens qui existent entre les divers aspects de la vie rurale, les options politiques et la religion. Il reste que cet ouvrage de grande ampleur constitue un apport essentiel qui mérite d'être publié, après un effort de cadrage et de centrage.



Prenant la parole, M. Gontard dit son agrément à lire cette thèse de 1.200 pages, solidement construite, alertement écrite, riche en citations, qui montre l'opinion des royalistes et suit les étapes de leur déclin. M. Gaudin fournit une excellente étude du félibrige, livre une mine de renseignements sur les personnalités de la région et les blancs du Midi.

Attentif à l'influence de l'école sur la formation des jeunes, M. Gontard souligne le rôle de l'instruction dans l'affaïssement du royalisme. En cinquante ans, ce dernier perd peu à peu toutes ses assises scolaires. Les écoles primaires publiques lui échappent à partir de 1882 ; après le ralliement, les écoles secondaires congréganistes, comme celles des jésuites où sont formés les enfants des grandes familles légitimistes, s'éloignent du royalisme maurrassien aux formes trop dynamiques, au point que les lycées d'Etat se révèlent plus favorables à la création de groupes d'Action française. Enfin la condamnation pontificale de 1927 porte un ultime coup, peut-être le plus dangereux pour l'avenir du mouvement, en détachant les dernières écoles primaires libres. Ainsi, frappé dans ses masses à travers les écoles populaires, le royalisme l'est maintenant dans ses cadres par l'enseignement libre. Il a cessé de se renouveler. Les jeunes générations finissent par l'ignorer complètement.



A son tour, M. Rémond se plaît à louer l'importance de ce travail, la variété et la richesse des sources, l'intelligence de leur emploi. Il apprécie particulièrement une « sensibilité politique » que l'on ne peut jamais prendre en défaut. En montrant la relation étroite et les différences qui existent entre le royalisme et les blancs du Midi, M. Gaudin a justement développé l'ambiguïté et l'intérêt du sujet : la présence simultanée d'une tradition politique et d'un milieu sociologique qui ne se recouvrent pas exactement. L'auteur témoigne le souci d'une histoire globale en saisissant le phénomène dans tous ses aspects. Il fournit une très bonne évaluation quantitative de l'électorat et de l'adhésion militante ; il introduit une dimension religieuse, avec notamment les prises de position de la compagnie de Jésus qui préparent la condamnation de 1927 ; il dégage la sociologie du milieu en reconstituant la pyramide sociale urbaine et rurale, en retraçant ses structures politiques, ses hommes, sa sensibilité.

Le cadre chronologique et géographique pose quelques problèmes. Sans doute, 1927 n'est pas une date qui a bouleversé le rapport des forces dans l'immédiat, mais c'est un tournant à moyen terme en raison du coup porté à la fidélité royaliste. Les limites départementales paraissent plus arbitraires : flottantes parfois, elles gagneraient à être élargies à la région. En outre, des comparaisons plus étroites entre le royalisme provençal et le royalisme national auraient permis de mieux situer le phénomène méridional, de savoir s'il apparaît comme une île, un isolat.

En définitive, deux données politiques dominent ce royalisme provençal. D'une part la coexistence de courants qui ne mêlent pas leurs eaux, le légitimisme et l'orléanisme, alliés, mais toujours distincts, en équilibre instable, incapables de s'éliminer ou de s'absorber. En second lieu la substitution au royalisme traditionnel du néo-royalisme de l'Action française, substitution incomplète qui semble plutôt un relais, une relève. M. Rémond souhaite à son tour que soit rapidement publiée cette contribution importante à la connaissance historique de notre époque.

Au terme de sa délibération, le jury décerne à M. Gaudin le titre de docteur d'Etat avec la mention Très Honorable.

Roland CATY.